

LE POING



Mai 2023

EDITO

INJUSTE !

66%

des Français souhaitent un vote le 8 juin à l'Assemblée nationale sur le texte de loi abrogeant l'article de la réforme des

retraites repoussant l'âge légal de départ de 62 à 64 ans.

Quoi qu'en dise Elisabeth BORNE et en pense Emmanuel MACRON, les Français restent massivement opposés à leur réforme et ne tournent pas la page.

la majorité présidentielle est prise par un vent de panique.

INJUSTE, parce qu'elle fragilise encore plus les droits des femmes à bénéficier d'une retraite à taux plein, parce qu'elle ne leur reconnaît pas le droit à l'égalité salariale et donc les rend victimes de la double exploitation, de femme et de travailleuse.

INJUSTE, parce qu'elle frappe toutes les travailleuses et tous les travailleurs dits de première ligne devenus visibles durant la crise Covid : les éboueurs (-euses), les auxiliaires de vie, les infirmiers (-ières), les travailleurs et travailleuses du bâtiment, et tant d'autres encore pour qui, plus que tout autre salarié, la pénibilité du travail est le quotidien.

INJUSTE, parce qu'elle ne tient pas compte des horaires décalés, de nuit, du travail en extérieur, de la complexité des soins aux personnes âgées ou en situation de handicap, de toutes ces professions qui usent les corps et aussi le psychique.

INJUSTE, parce que l'argument de l'augmentation de l'espérance de vie non seulement est subjectif, mais il accentue aussi les inégalités pour tous ceux-là. Une variable qui oublie l'inégalité créée du fait que l'on soit en bonne ou mauvaise santé, que l'on ait des revenus suffisants ou insuffisants, que l'on soit plus ou moins bien nés.

INJUSTE, parce qu'elle protège les plus riches, parce que la seule solidarité qui s'applique est celle des travailleurs entre eux, exonérant ceux qui exploitent notre force de travail de toute forme de responsabilité.

Le rapport entre le capital et le travail n'a jamais été autant défavorable aux salariés (-es).

Le salut de notre système social ne passera que par le rééquilibrage du partage de la valeur produite, tout de suite. C'est par les augmentations massives des rémunérations prises sur les profits et richesses amassés que la protection sociale retrouvera ses fondements de l'après Seconde Guerre mondiale.

Le slogan, « la sécu, elle est à nous » n'en prend que plus de sens.

« la Sécu, elle est à nous »

En avoir pour mes impôts

Consentement à l'impôt, que dit la CGT...

Gestion Minable du Bazar aux Impôts :

les contribuables et les agents pataugent

Du 9 dans le 3 8

Tournée de services, brèves de comptoir

En avoir pour mes impôts !

Alors que nous avons exprimé à G. Attal notre incompréhension sur le *fonctionnaire bashing* et sur les attitudes délétères des élus à divers niveaux ne favorisant pas le consentement à l'impôt, la dernière trouvaille du gouvernement sur ce sujet est tout simplement malhonnête.

Le 25 avril, le ministre lançait une grande consultation pour que les contribuables puissent « exprimer leur avis sur l'utilisation qui est faite de leurs impôts ». Les résultats seront joints à l'avis d'imposition. Quelle démarche étrange ! Le gouvernement crie sa légitimité face aux manifestations massives contre la réforme des retraites, n'a rien à faire des millions de manifestants qui expriment leur rejet de celle-ci et là, il aurait besoin de consulter pour savoir ce que les contribuables pensent ! Le nom du site est révélateur, notre gouvernement est bien ancré dans le libéralisme. Dans son monde, nous ne contribuons pas, la fiscalité n'est pas un outil de redistribution des richesses et de financement des solidarités... nous achetons !

Pour ce gouvernement les services publics, la Sécurité sociale ne sont pas des biens communs, ce sont soit des charges, soit des marchandises.

Pour que vous puissiez donner votre avis, un site a été créé, avec de l'argent public, pour, prétendument, vous expliquer d'où vient cet argent et comment il serait utilisé. Mais pour cela, il commence par vous expliquer que la taxe d'habitation a été supprimée par le gouvernement pour donner du pouvoir d'achat aux ménages...

Rien sur le fait que cette taxe était une source de financement pour les collectivités locales !
Rien sur le fait que de plus en plus de services sont payants parce que précisément assumés par ces mêmes collectivités locales.

Le mécanisme :

- Baisse de l'impôt sur le revenu ;
- Désengagement de l'État et glissement des compétences vers les collectivités locales ;

- Suppressions d'impôts locaux;
- Dépenses assumées par les citoyens au travers d'impôts totalement injustes comme la TVA et les taxes sur les carburants. A ce stade, ce n'est plus « contribution en fonction de ses moyens » mais « accès aux services en fonction de ses moyens ».

Depuis des années, la Fédération CGT des Finances et la CGT Finances publiques communiquent sur l'impôt.

Le principe ? « Nous allons vous faire aimer l'impôt ! ».

À la CGT Finances Publiques, nous pensons que le consentement à l'impôt, terme qui n'apparaît à aucun moment sur le site, passe par l'exemplarité et ce n'est pas en expliquant que les services publics et la Sécurité sociale coûtent, mais plutôt en mettant en avant ce qu'ils apportent que les citoyens contribueront de manière volontariste.

En effet, qui dans la société peut financer totalement l'éducation de ses enfants, prendre en charge intégralement ses frais de santé, se faire conduire chaque matin au travail par son chauffeur privé, se construire sa propre piscine olympique, se payer des gardes du corps pour sa sécurité ?

Les comparaisons internationales montrent que socialiser les dépenses coûte moins cher à l'ensemble de la société.

Augmenter la rémunération du travail est synonyme d'augmentation des cotisations sociales versées et d'augmentation de la consommation et de la croissance.

Pour la CGT Finances Publiques, avec les salariés, l'équation reste encore et toujours : le plein emploi (non précaire), de meilleurs salaires, de bonnes conditions de travail, pour mettre en œuvre pleinement cette idée : « Chacun selon ses forces, à chacun selon ses besoins ».

« à la CGT, nous allons vous faire aimer l'impôt »

GMBI : Gestion Minable du Bazar aux Impôts ?!

Si les interlocuteurs avaient « *des étoiles dans les yeux et des tremolos dans la voix* », rien qu'à l'évocation de GMBI, cela n'était pourtant bien qu'un effet d'annonce ! Car ce sont les redevables et les agents qui se retrouvèrent fort marris !

Les contribuables pataugent et les services vont dans le mur !

La campagne GMBI vient télescoper la campagne IR, cela génère une surcharge de travail pour les services : augmentation en matière d'accueil physique, téléphonique, mails et e-contact. C'est une source d'inquiétude supplémentaire pour les contribuables, qui aurait pu être anticipée. C'est un choix calamiteux d'avoir couplé la campagne IR avec la première campagne de mise à jour des occupants des locaux avec Gérer Mes Biens Immobiliers (GMBI).

Notre directeur a parlé d'un « tsunami ». En effet, 18000 e-contacts provoqués notamment par GMBI.

« *Un tsunami est un événement imprévisible* »

Nous lui avons fait remarquer qu'un tsunami est un événement imprévisible. Or, ce déferlement de contacts était parfaitement prévisible.

Tout le monde déteste les vacances !

Non, il ne s'agit évidemment pas des vacances estivales, mais bel et bien des vacances d'emplois !

La situation des vacances en Isère reste très inquiétante.

Le directeur fait valoir les 5900 recrutements à la DGFIP cette année avec une situation de saturation de l'ENFiP. Ce n'est toutefois pas suffisant en regard des départs en retraite.

De plus, notre administration n'attire pas les collègues. Nous avons souligné que **l'augmentation des vacances de postes correspond à la fin du choix des résidences** pour les mutations des agents B et A. L'Isère a une géographie particulière.

Elle est pénalisée par une mutation nationale au département. **Les bras manquent bel et bien !**

La situation est toujours plus dégradée :

86 vacances de postes en Isère, c'est du jamais vu !

L'affectation d'agents EDR au SDIF est salubre mais insuffisante.

- Nous exigeons la ré-implantation de l'emploi supprimé l'année dernière au SDIF Sud Isère
- Nous demandons le recrutement de vacataires comme pour le fonds de solidarité

Nous avons souligné que la situation est d'autant plus préoccupante que nous ne sommes probablement pas encore arrivés au pic des e-contacts.

La communication a été très mauvaise. L'annonce d'une pénalisation et le lien fait entre GMBI et la déclaration des revenus ont suscité beaucoup d'inquiétudes. Nous avons demandé que rapidement une nouvelle communication soit faite. Le directeur a indiqué que cela était envisagé au niveau national par le bureau GF3B via un message automatique.

Les bouleversements opérés à tous les niveaux risquent de détériorer de manière durable la situation du SDIF.

Il n'y a qu'une urgence : avoir les emplois nécessaires pour remplir toutes nos missions !

Trop de confort pour les usagers à l'accueil du CFP Rhin Danube ?!

Sur la situation des accueils des SIP en pleine campagne IR, notre directeur reprend la vieille idée que nous accordons « Trop de confort » pour les usagers à l'accueil du CFP Rhin Danube. Les 8 ordinateurs expliqueraient les embouteillages...

Cependant, les conditions d'attente à l'extérieur restent **indignes d'un service public**, surtout par temps de pluie. Notre directeur admet que l'on ne peut laisser ce problème sans solution, pourquoi ne pas créer un abri végétalisé !

Et que dire de la sécurité !

Des agents dans l'Algeco positionnés sur la pelouse du CFP Rhin et Danube se sont retrouvés entourés de contribuables sans solution de repli. Cet incident a finalement été sans conséquence pour les collègues. Toutefois, la Direction dans toute sa mansuétude, a décidé qu'il faudrait faire appel à un 3ème vigile pour gérer le flux extérieur, à proximité de l'Algeco...

« Délais délétères ?! »

Au niveau national, le délai moyen de publication des SPFE est à 90 jours contre 250 jours en Isère. La pérennisation des EDR dans les SPFE ne suffit pas. Les 2 SPFE du département sont **dans les 6 SPFE les plus en difficultés de France**. Une aide va être apportée par le Service d'Appui à la Publicité Foncière (SAPF) de Châteauroux. Le directeur considère cette aide comme massive (entre 6 et 8

agents). Il en prend pour exemple les 210 jours gagnés en 18 mois au SPF d'Evreux.

En tout état de cause, notre directeur a indiqué que « Les carences de l'administration ne doivent pas porter atteinte à la santé physique ou mentale des agents. ». Le directeur admet que la fusion nous a coûté cher. Par contre, il ne comprendrait pas que la situation ne s'améliore pas...

« Les conseillers ne sont pas les payeurs ! »

dit le proverbe, mais que dit la Direction ?

La mise en place des CDL, Conseillers aux Décideurs Locaux, n'a pas permis de maintenir l'intensité des liens qui existaient entre les Trésoreries et les collectivités locales.

tout en voulant un lien opérationnel fort entre les CDL et les SGC. Les agents « fiscalistes » ne sont pas exclus du dispositif, au contraire ils sont les bienvenus.

Une enquête de satisfaction a été lancée et un indicateur a été créé. La CGT Finances Publiques 38 a souhaité s'assurer que cet indicateur évaluant la satisfaction des ordonnateurs **n'impacte pas la notation individuelle des CDL**.

Les CDL mettent en avant la gratuité et l'expertise des prestations de la DGFIP – notamment sur les aspects fiscaux – face au recours (parfois préexistant) de certaines collectivités locales à des cabinets privés.

Lors de la mise en place des CDL, le directeur a préféré créer un réseau de CDL qui lui soit rattaché

« Les travaux , on sait quand ça commence »

Vienne : les locaux devraient être livrés fin 2023 / début 2024. Ainsi le déménagement est prévu au 1er trimestre 2024.

nouveaux espaces de travail et la nécessité de revoir l'implantation des services à Bourgoin-Jallieu. Selon le directeur, « il faudra lancer une réflexion sur l'avenir du bâtiment actuel »

Villefontaine : La réflexion de la Direction semble évoluer avec la circulaire de la 1ère ministre sur les

« Victoire ! »

Avec le NRP, la situation financière de nombreux collègues du département s'est dégradée. Suite à la pétition des collègues de Voiron et à l'action de la CGT Finances Publiques 38, les agents concernés ont

enfin obtenu gain de cause sur le calcul de la prime liée à la restructuration (7500€). La Direction renonce au mégotage !



Prise de contact, demande d'adhésion (bulletin à nous renvoyer)	
NOM :	Prénom :
Service :	Résidence :
Mail :	Souhaites-tu adhérer : OUI <input type="checkbox"/> non pas tout de suite <input type="checkbox"/>
CGT Finances Publiques Isère Tel CFP Rhin et Danube : 04 76 39 38 74 (interne : 3834) Tel Belgrade : 04 76 85 75 96 Mail : cgt.ddfip38@dgfip.finances.gouv.fr Site : http://www.financespubliques.cgt.fr/38/	